

MAIRIE
de
GANZEVILLE



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 JUIN 2021

Le Conseil Municipal de GANZEVILLE, légalement convoqué par son Maire, Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, s'est réuni à la mairie le MERCREDI 9 JUIN 2021 à 18 heures 30.

Etaient présents : Mesdames PARIS, BENOIST, LOISEL, et FOURE et Messieurs BONNET, CROCHEMORE, LE ROUX, BOUDIN, CUFFEL et COUSIN

Etaient absent: Madame SERVAIN

Secrétaire de séance : Madame Cynthia LOISEL

1/ Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 avril 2021

Le Conseil Municipal de Ganzeville a approuvé le compte rendu de la réunion du 14 avril 2021

2/ Fonds Départemental d'Aide Aux Jeunes (FAJ)

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de reconduire la participation pour l'année 2020, s'élevant à 109,25€.

3/ Convention de versement du Fond de Solidarité Logement (FSL)

Une convention a été rédigée à compter de 2021 pour une durée de trois années. Elle a été votée pour un montant 361,00€ annuel à partir de 2021

4/ Travaux d'enfouissement des réseaux et éclairage public rue de la Tour/Les Templiers et rue de la Roquette

le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux et éclairage public rue de la Tour/Les Templiers et rue de la Roquette pour un montant de 102 960,00€ TTC dont la participation de la commune est de 30 105,00€ TTC.

5/ Plan de financement des travaux d'enfouissement des réseaux et éclairage public rue de la Tour/Les Templiers et rue de la Roquette

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement des travaux par un prêt auprès du Crédit Agricole :

Montant 27 105,00 €

Mode de financement proposé :

Emprunt moyen long terme sur 7 ans (taux 0.40%) 27.105,00 €

Et confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, Maire de la commune, pour la réalisation de ces concours et la signature du contrat.

6/ Plan de financement des travaux d'investissement sur l'année 2021

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement des travaux d'investissement par un prêt auprès du Crédit Agricole :

Montant 200 000,00 €

Mode de financement proposé :

Emprunt moyen long terme sur 12 ans (taux 0.76%) 200.000,00 €

Et confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, Maire de la commune, pour la réalisation de ces concours et la signature du contrat.

7/ Adhésion au label Villes et Villages

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au label "Villes et Villages où il fait bon vivre", pour un montant annuel de 498€ TTC

8/ Réflexion nom de la future voirie lotissement (terrain DESSARD)

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de nommer la voirie du futur Lotissement « *Rue des chênes* »

9/ Travaux de mise en conformité accessibilité bâtiment 4 rue Fernand Féron

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de réaliser les travaux de mise en conformité accessibilité du bâtiment 4 rue Fernand Féron pour un budget de 9 962,10€ TTC

10/ Travaux de réfection de l'ensemble de la voirie et parking communal – rue du Petit Ménil

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de réaliser les travaux de réfection de l'ensemble de la voirie et parking communal rue du Petit Ménil, pour un montant TTC de 20 420,40€.

11/ Renouvellement de la convention de fourniture de repas de la cantine scolaire 2021/2022

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de renouveler la convention de fourniture de repas de cantine scolaire pour 2021/2022 avec la cuisine centrale de la ville de Fécamp pour un montant de 4,69€ par repas.

12/ Décision à prendre sur le règlement à la SAFER d'une indemnité de délai de réponse sur l'acquisition du terrain DELAMARE

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de ne pas régler l'indemnité de délai de réponse de la SAFER sur l'acquisition du terrain DELAMARE.

13/ Questions diverses

- Projet à la demande de Monsieur LE ROUX Frédéric, implantation d'un distributeur de baguettes : le projet n'est pas retenu.
- Acquisition bâtiment LASSIRE : une relance auprès de Maître DUPRE sera faite
- Acquisition terrain DELAMARE : le dossier est en cours auprès de Maître HAZARD
- Travaux voirie Petit Menil : en attente de l'accord de subventions
- Travaux parking Place de la Trigalle: en attente de l'accord de subventions
- MAM (assistantes maternelles) projet Cynthia LOISEL : le dossier est en cours et en attente des institutions
- Projet futur lotissement : le dossier a été déposé au service instructeur de l'urbanisme
- Cours de M. DUPONQ locataire (parking achat de la parcelle sente de la rivière) : le projet est en réflexion, le locataire a un droit prioritaire sur l'achat, un rendez-vous est convenu avec Maître HAZARD notaire le 28 juin.
- Proposition de Madame Cynthia LOISEL d'offrir un cadeau de naissance : accepté

Pas d'autre question étant évoquée, la séance est close à 20h10

Le Maire
Jean-Marie CROCHEMORE

